

# CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES

## SEANCE DU 10 novembre 2014

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 10 novembre 2014 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : BRIDAY Nathalie, DECHAUME Agnès, DURY Michel, FAUVAUX Virginie, FICHOT Dominique, MALON Laurence, MENOTTI Claude, PARIS Fabienne, PETIT Alain, PION Bernard, SANTIAGO Patrick, WAETERLOOT Sébastien .

Absent excusé : GOGUE Jean-Louis pouvoir dûment établi à GAUDRAY Alain

Secrétaire de séance : FAUVAUX Virginie.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13/10/2014.

Monsieur le Maire propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Désignation des représentants communaux au PLUi

Adopté à  
l'unanimité

### **1. Commission communale des impôts directs :**

Le maire informe l'Assemblée, qu'à la suite des élections municipales, il doit être procédé à une nouvelle constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), et soumet une liste de 12 commissaires titulaires et 12 suppléants.

Parmi cette liste, la Direction des services fiscaux, désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste de commissaires titulaires et suppléants, susceptibles d'être désignés comme membres de cette Commission Communale.

Ces membres sont chargés de vérifier les zones industrielles, bâties, non bâties...

Laurence Malon souligne l'importance de ces membres.

### **2. Changement de dénomination de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne :**

Le maire informe l'Assemblée que par délibération du 16 octobre 2014, le Conseil Communautaire a entériné la dénomination de la Communauté d'Agglomération qui devient « Le Grand Chalon ».

Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification des statuts.

Dominique Fichot demande si ce changement de nom aura un coût. Non, a priori, car le logo « Grand Chalon » apparaît déjà sur les entêtes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification des statuts proposée par la Communauté d'agglomération et sa nouvelle dénomination : « Le Grand Chalon ».

### **3. SIGEC:Convention de mise à disposition du personnel service technique.**

En 2006, une convention, avec la mairie de La Loyère avait été signée concernant les interventions du personnel communal.

Cette convention étant incomplète sur la durée et les conditions de sa durée, un nouveau compromis a été trouvé avec la mairie de la Loyère.

La mairie de La Loyère, n'ayant qu'un employé communal, c'est la mairie de Fragnes qui effectuera l'entretien des espaces verts relevant du SIGEC (écoles, cimetière, église).

Ce temps d'entretien est évalué à 12 heures semaine. Le coût de ces interventions sera facturé au SIGEC.

La convention est reconduite par tacite reconduction d'un an à compter du 01/01/2015.

Approbation à l'unanimité

### **4. Assurance statutaire : Avenant au 01/01/2015**

AXA est notre assureur pour une partie de notre personnel communal (12 personnes CNRACL qui travaillent plus de 28 heures semaine) et couvre les indemnités de jours d'absence.

Une franchise de 15 jours est appliquée.

A compter du 01/01/2015, les conditions du contrat change : le taux passe de 4.63% à 6.02%.

Plusieurs propositions s'offrent à nous :

- accepter les nouveaux termes du contrat
- faire un appel d'offre vers d'autres compagnies d'assurance
- se tourner vers le centre de gestion qui a déjà lancé une consultation et sélectionné la CNP Assurance au taux de 5.95% avec 10 jours de carence. Cependant, l'engagement est d'une durée de 3 ans.

Le sujet fait débat et il est proposé de se mettre en lien avec d'autres assurances pour confronter leurs conditions de contrat respectives.

Fabienne PARIS se charge rapidement de ce travail.

Une remarque est aussi apportée, émettant l'idée qu'il fallait peut être en profiter pour revoir l'ensemble des contrats d'assurance.

Fabienne PARIS remarque que ce travail ne pourra être entrepris qu'en 2015.

### **5. Préparation budgétaire 2015 :**

Un point sur les dépenses et les recettes au 03/11/2014 nous est présenté par Fabienne PARIS.

La commission finances se réunira prochainement.

## 6. PLUi : Représentants des communes au PLUi.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal, Le Grand Chalon a défini 5 zones géographiques au sein du territoire communautaire :

- Cœur de Chalon
- Bresse chalonnaise
- Plaine sud
- Côte chalonnaise
- et Plaine nord, zone à laquelle nous appartenons.

C'est un découpage géographique en lien avec une typicité de paysage, de caractéristiques communales ...

Il est demandé à chaque commune de nommer un représentant pour travailler dans une première phase sur : le développement économique, le cadre de vie, l'agriculture ...

Les groupes de travail auront lieu de novembre 2014 à janvier 2015 pour rendre leur copie.

Après appel à candidats : Bernard PION sera titulaire et Laurence MALON sera sa suppléante.

Approbation à l'unanimité

## 7. Commémoration des 70 ans de la Libération :

### Constitution d'un groupe de travail.

Le dernier weekend d'avril 2015, soit les 25 et 26 avril, aura lieu comme tous les ans la journée nationale de la déportation.

Un groupe de travail est invité à réfléchir sur comment commémorer cet événement qui prendra une ampleur particulière en raison du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps.

Alain GAUDRAY, Patrick SANTIAGO, Nathalie BRIDAY, Virginie FAUVAUX, Agnès DECHAUME et Alain PETIT feront partie de ce groupe de travail.

## 8. Questions diverses :

- Les inondations : 30 communes du Département ont été impactées. Une quarantaine de Maisons Fragnoises ont été inondées dont une dizaine très touchées et 2 familles qui ont du quitter plusieurs jours leur domicile.

Il est souligné que les assurances sont plus ou moins réactives pour certaines familles. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite, de façon individuelle dans un premier temps, puis collective dans un second temps par le biais du Grand Chalon.

Laurence MALON souligne l'inquiétude des habitants inondés, notamment le mauvais écoulement des eaux bloquées par du maïs.

Il est nécessaire de répondre aux habitants qu'il y aura une étude du schéma hydraulique du bassin.

Il est souligné que la commune s'est beaucoup mobilisée durant cette catastrophe tant en investissement humain que matériel.

Il faudra savoir utiliser les conséquences de cet incident pour s'adapter à d'éventuelles autres catastrophes en s'équipant (par exemple : sac de sable ...)

- la commune va s'illuminer, comme tous les ans, pour les fêtes.

Alain GAUDRAY, souhaite l'on réfléchisse à concentrer et optimiser les décorations pour augmenter les illuminations tout en tentant de rester sur le même budget.  
Dominique FICHOT, Fabienne PARIS, Claude MENOTTI travailleront sur ce dossier.

-le congrès des maires :

Le congrès des maires aura lieu les 25, 26 et 27 novembre prochain.

Alain GAUDRAY pense pouvoir se libérer et invite les personnes à représenter la commune ou à l'accompagner.

-la commission finance se réunira le 2 décembre 2014 à 20h30.

-la distribution des colis des anciens dans le cadre du CCAS aura lieu le 13 décembre prochain.

Un tableau circule invitant chacun à participer à cette distribution.

-les 28 et 29 novembre prochain auront lieu les journées de collecte de la Banque Alimentaire.

Un tableau circule invitant chacun à participer à cette collecte.

- une réunion publique sur les rythmes péri scolaires aura lieu le 16 décembre 2014 à 19 heures à la petite Salle du Bicentenaire.

- Patrick SANTIAGO, notre correspondant défense, a pour projet afin de célébrer l'anniversaire de la première guerre mondiale, d'exposer un mannequin en tenue, dans le hall de la mairie.

- Bernard PION souhaite mobiliser des volontaires pour l'expo pommes qui a lieu les 15 et 16 novembre 2014.

- Laurence MALON souhaite qu'un groupe de travail réfléchisse à un de nos thèmes de campagne municipale : les voisins vigilants.

Un groupe de travail se réunira le 27 novembre prochain en mairie.

Séance levée à 22h30